

Réf: Dossier N° 399976

Avis de constitution

« PRIMORIS COTE D'IVOIRE »

**ABIDJAN COCODY RIVIERA 3 TRIANGLE NON LOIN DE LA
CLINIQUE SAINT VIATEUR, LOT 253 ILOT 21 AU REZ DE CHAUSSE**

**Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du
07/03/2025 reçus par Me KOUADIO-BHEGNIN KPAKIBO HERMANN ,
NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 14/03/2025, il a été constitué une
SOCIETE « PRIMORIS COTE D'IVOIRE »**

**La société a pour objet directement ou indirectement, en tous pays et,
particulièrement en République de Côte d'Ivoire :**

**Mener des analyses dans le contexte de la sécurité alimentaire,
de la durabilité et de la qualité des produits pour la chaîne
agroalimentaire, ainsi que fournir des services de recherche et
d'accompagnements connexes.**

**La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises
ou
sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social,
notamment par
voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite,
souscription ou
rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en
participation
ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance ;**

**20,000,000 F CFA divisé en (2000.0) Actions Sociales de Dix Mille
(10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 2000
intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.**

**ABIDJAN COCODY RIVIERA 3 TRIANGLE NON LOIN DE LA
CLINIQUE SAINT VIATEUR, LOT 253 ILOT 21 AU REZ DE CHAUSSE**

M DE PAEP FREDERIK (PDG)

Mme DE CLERCQ CARINE ANDREA ALIX (DGA)

n°CI-ABJ-03-2025-B17-00043 du 03/04/2025 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°20716/GTCA/RC/2025 du 03/04/2025

